

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 35 (1971)
Heft: 137-138

Artikel: Traits méridionaux et franco-provençaux dans les parlers bourguignons
Autor: Taverdet, Gérard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399491>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

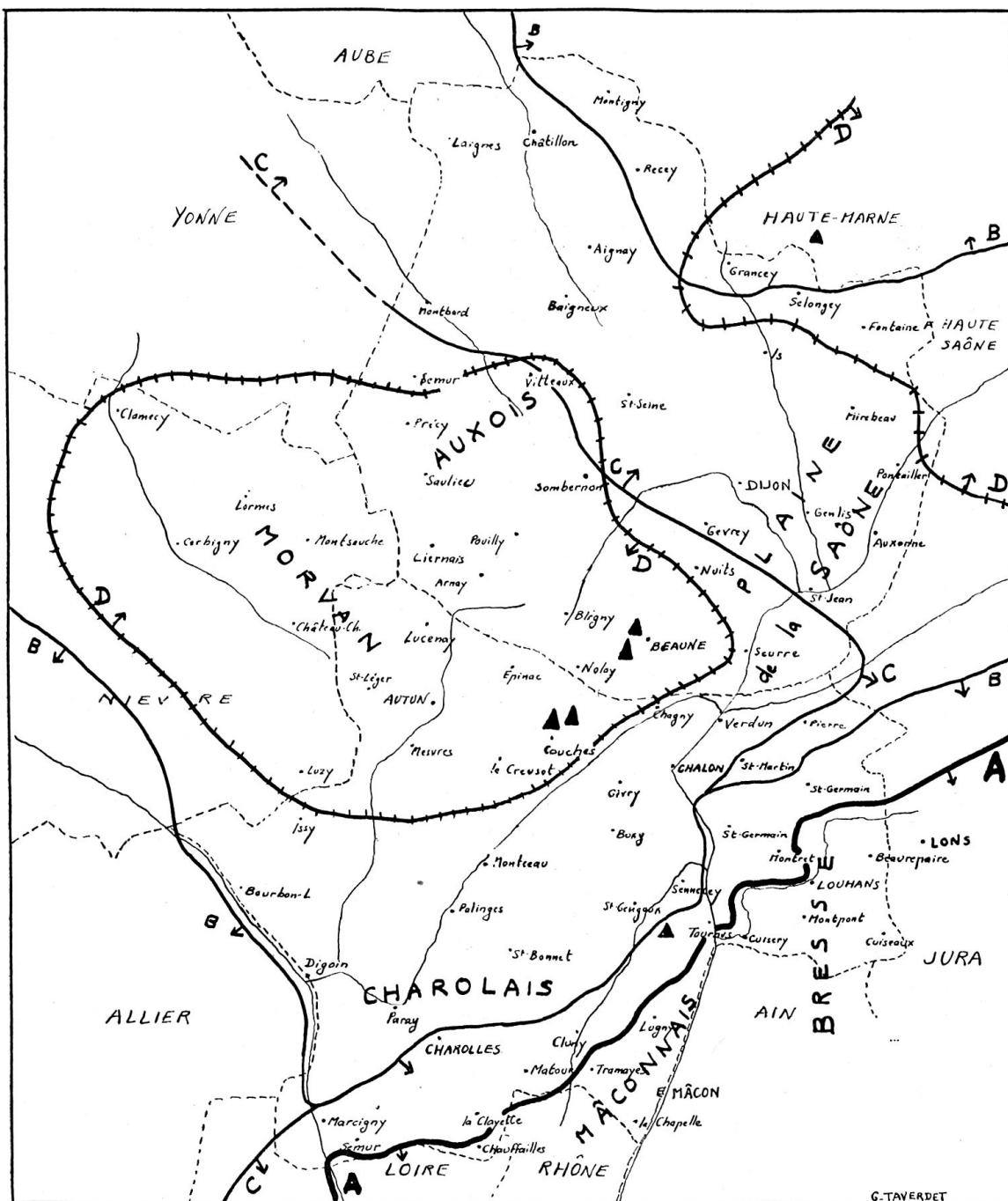
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TRAITS MÉRIDIONAUX ET FRANCO-PROVENÇAUX DANS LES PARLERS BOURGUIGNONS *

Sur la carte dialectale de la France, la Bourgogne occupe une place privilégiée puisqu'elle est, pour qui vient du Sud, la première région d'oïl ; nous ne voulons pas ouvrir ici une polémique pour savoir si les parlers franco-provençaux sont des parlers d'oc ou des parlers d'oïl ; mais nous pouvons affirmer que, du moins dans leur situation moderne, les traits franco-provençaux sont suffisamment typiques pour que l'on puisse les opposer facilement au groupe d'oïl ; on peut donc considérer que la frontière entre les parlers du Sud et les parlers du Nord passe aujourd'hui en Saône-et-Loire, du moins dans sa partie bourguignonne ; cette limite laisse au Sud des régions dont le caractère franco-provençal n'a jamais été contesté, c'est-à-dire le Mâconnais (quatre cantons de Saône-et-Loire) dont les traits peuvent apparaître dans les enquêtes de l'*ALLy* (points 2 et 7) et, de l'autre côté de la Saône, la Bresse d'Outre-Seille (environs de Louhans) dont les traits n'ont encore été fixés par aucun atlas paru (l'*ALF* n'a aucun point en Bresse franco-provençale de Saône-et-Loire).

Dans cette étude, nous abandonnerons les problèmes des cantons purement franco-provençaux et même ceux des régions de transition où il ne serait pas étonnant de trouver des traits méridionaux ; il a, depuis longtemps, été montré que les limites dialectales n'étaient pas uniformes et il ne serait pas étonnant de retrouver des traits franco-provençaux un peu au nord de la zone mâconnaise ou bressane ; dire que, dans les environs de Mâcon, la brebis se nomme « la faille » (ou *la fáyă* en Bresse) ne nous apprendrait rien ; nous sommes ici dans des régions purement lyonnaises ou savoyardes et la présence d'un trait purement franco-provençal, même si celui-ci est commun à de nombreux parlers du sud de la France, ne saurait surprendre. En revanche, il sera plus intéressant de recenser les principaux

* Communication présentée au VI^e Congrès international de Langue et Littérature d'oc et d'Études francoprovençales, à Montpellier, en août 1970.



Cette carte représente essentiellement les départements de la Côte-d'Or et de la Saône-et-Loire qui possèdent les faits les plus intéressants :

- A) Limite septentrionale des parlers franco-provençaux.
- B) Limite de STIPULA/étrouble (les flèches sont dirigées vers l'intérieur de la zone).
- C) Limite de L/R devant labiale.
- D) (lignes barrées) : limites des zones de confusion des auxiliaires.
- ▲ : points où A accentué libre devient a (en dehors de la zone franco-provençale).

traits qui sont habituellement considérés comme méridionaux mais qui peuvent se retrouver bien au nord de la frontière générale.

A) TRAITS PHONÉTIQUES.

a) Les dénasalisations : dans les parlers provençaux, « n » final tombe souvent, d'où, par exemple, le languedocien *bi* (VINU) ; il est curieux de constater qu'en bourguignon un mot unique connaît une évolution de ce genre ; c'est CAMMINU qui devient régulièrement *ε'mi* dans presque tous les patois de la Côte-d'Or ; paradoxalement, nous trouvons des formes nasalisées dans les parlers de Saône-et-Loire (*θemã* en Bresse ou *tsemẽ* en Charolais) ; dans ce département, seule la région septentrionale proche de la Côte-d'Or présente des formes en *i* ; les autres mots en -INU ont aujourd'hui des formes nasales ; ainsi VINU deviendra *vẽ*, *vĩ*, *vẽŋ*, etc., et les autres exemples (raisin, jardin) connaîtront une évolution parallèle ; toutefois, on peut penser que CAMMINU n'est pas un cas totalement isolé ; dans les textes du XIV^e siècle, on trouvait « escheviz » (pour « échevins ») (cf. P. Lebel, *Extraits du Registre de l'Echevinage de Dijon pour l'année 1341-1342*), ce qui laisse penser que la chute de la nasale aurait pu être plus générale que la situation moderne le laisse croire ; on peut signaler enfin la forme locale de Saint-Sernin (du Plain, dans les environs de Couches, en Saône-et-Loire) : *sẽ-sàrni* (de Saturnin).

b) Les absences de diphtongues : dans le Midi, le « e » bref accentué libre ne se diphtongue pas, contrairement à ce qui se passe en français. En bourguignon, de même que dans les parlers franco-provençaux, nous avons presque toujours des formes diphtonguées ; c'est ainsi qu'au provençal « pe » s'oppose le bourguignon *pyé* (Dijonnais, Morvan) ou *pi*, forme typique des parlers de l'Est et qui représente une autre réduction de la diphtongue ; *pi* se rencontre surtout dans le sud-est de la Saône-et-Loire et en quelques points isolés de l'Auxois. Pour cet exemple, nous avons toujours des formes à diphtongue (réduite ou non). En revanche, nous pouvons trouver des formes isolées qui pourraient nous laisser croire que la situation bourguignonne n'a pas été très éloignée de la situation provençale ; c'est le cas de certaines formes de PETRU ; en général, la forme locale des villages « Saint-Pierre » est *sẽ-pyèr* ou *sẽ-pyàr* ; ces localités ne sont d'ailleurs pas très nombreuses ; toutefois, nous trouvons dans l'Yonne un « Saint-Père » ; on peut signaler également les formes de *MELE qui, le plus souvent, sont parallèles à celles de PEDE (*myé* ou *mi*) ; mais il existe dans les environs de Tournus

(Saône-et-Loire) une petite zone *mé*. Apparemment, nous aurions là des formes assez proches de celles de la Provence ; mais, à notre avis, seule l'apparence est commune : en bourguignon, dans les groupes triphthongués, le premier élément disparaît généralement ; nous aurons ainsi *PECTU > *piei > *pei > pèy (qui est la forme actuelle des parlers dijonnais) ¹ ; or, dans ces deux exemples, « Père » et « mé », nous avons, après la diphtongue *ie* un élément fermant qui pourrait jouer le même rôle que le « y » ; dans « Père », nous avons un « r », élément roulé, beaucoup plus vocalique que le « r » du français moderne ; dans *mé*, nous avons un « l » sans doute passé par une étape « w » avant sa disparition ; c'est la raison pour laquelle le « y » de l'ancienne diphtongue a disparu dans ces formes isolées.

C'est sans doute une évolution de ce genre que nous retrouvons dans des formes comme *vě* (viens !) ou *l'měn* (le mien) ; ici, la sonante nasale aurait joué le rôle du troisième élément de la triphthongue. C'est sans doute le même cas que nous retrouvons dans les formes de ERAM (encore vivantes en Bourgogne du Sud) ; nous avons tantôt *ěr*, tantôt *ir* ou *yěr* ; on voit généralement là l'alternance entre une forme proclitique non diphtonguée et des formes toniques diphtonguées ; or, on peut penser que *ěr* représente la réduction d'un ancien *yěr*. On peut d'autre part constater que la ligne *ěr/yěr* coïncide en Bresse avec la ligne *pómé/pómyé* que nous verrons plus bas.

En Bourgogne, la diphtongaison de « e » bref a bien eu lieu ; seuls les résultats sont communs avec le provençal, mais les voies sont bien différentes.

c) Les suffixes -ARIU, -ARIA ; nous ne voulons pas reprendre ici le problème délicat de l'évolution de ce suffixe dans sa totalité ; nous nous contenterons de signaler ses aboutissements bourguignons ; il faut certainement partir d'une base commune *yèy* qui devient, dans les régions qui conservent le premier élément des triphthongues, *yé* (c'est le cas de la majeure partie des parlers de la Nièvre et, paradoxalement, des environs de Lons-le-Saunier, qui ont *pómyé* pour « pommier », ce qui, malgré les apparences, n'est pas une francisation). Dans les régions qui perdent le premier élément, nous avons *èy* (conservé encore dans les environs de Dijon), *ẽ* (forme nasalisée du nord-est de la Côte-d'Or) et *é* (forme réduite qui est de loin la plus répandue). Nous pouvons donc constater que la plus grande partie de la Bourgogne ne fait que prolonger l'aire des formes provençales (en franco-provençal

1. On pourra comparer avec les formes en -IACU où le « y » est étymologique et qui sont en *èy* ou *é* : RUFACU *rfèy* (environs de Dijon) (Ruffey).

moderne, nous avons des formes en *i*, mais l'ancienne langue avait des formes en *-er*). En provençal, malgré des hésitations, comparables à celles que nous avons signalées en Bourgogne, on note aussi souvent *-er* ou *-eir*.

Toutefois, après une palatale, on peut noter, comme en franco-provençal, des formes en *i* et en *ir* bien au nord de frontière linguistique ; à Ouroux-sur-Saône, on trouve *la lwáeir* (de *LISCARIA) ; dans le Morvan, nous avons entendu, aux sources de l'Yonne (à Glux) : *bàrzir* pour « bergère », *rvir* pour « rivière », *fujir* pour « fougère » ; le suffixe *-ARIU* pose donc une double question de frontières ; d'une part, il oppose un important groupe de dialectes en « er » (et variantes) au groupe français en « ier » (encore que certains faits nous montrent que cette frontière n'a pas été linéaire) ; d'autre part, il oppose le bourguignon et le franco-provençal (malgré des formes en « é » au Sud et des formes en « i » au nord de la ligne générale) ¹.

d) Les vélarisations : dans un grand nombre de parlers franco-provençaux, on note un passage de « a » à *ó* (ou *â*) ; c'est ainsi que CANTATU deviendra *θētó* en Bresse ; cette évolution semble récente et on ne la note pas avant le XVIII^e siècle (cf. P. Gardette, *Géographie phonétique du Forez*, p. 185). On peut toutefois penser que les notations des évolutions phonétiques n'apparaissent dans les textes qu'avec un certain retard ; cette tendance, particulièrement nette dans les parlers lyonnais, se prolonge dans les parlers franco-provençaux de Saône-et-Loire, en particulier dans le sud du Mâconnais et le sud de l'arrondissement de Louhans ; mais il est intéressant de voir que la Côte-d'Or connaît une évolution comparable ; certes, dans une région d'oïl, les formes atteintes par cette vélarisation sont moins nombreuses puisque le « a » accentué libre a perdu son articulation primitive ; mais, quand « a » a été conservé par l'entrave, il devient *ó* ou *â* exactement comme en franco-provençal ; c'est ainsi que sur les rives de la Saône (dans la partie côte-d'orientale), on entend des formes comme *ân* (âne), *pâk* (Pâques) ; on note également *frây* (frêne) et *cây* (chêne), à côté du bourguignon commun *cây* et *frây* ; cette évolution peut même s'entendre dans les rues de Dijon ; certaines personnes vélarisent nettement le « a » et on note *gâr* pour « gare », bien que cette ville ne soit pas située dans l'aire de vélarisation et que les patois des environs ne présentent pas de traits typiques. On peut donc voir que cette petite zone des bords de Saône (qui s'étend sur la Franche-Comté voisine) prolonge l'aire lyonnaise.

1. On peut penser que les formes provençales en *-er* ou *eir* n'ont jamais été diphtonguées alors que les formes bourguignonnes représentent la réduction d'une ancienne triphongue. La ressemblance ne serait alors qu'apparente.

e) Le « a » accentué libre : ici, nous avons un des traits qui opposent le plus nettement les parlers du Sud et ceux du Nord : les parlers franco-provençaux de Saône-et-Loire ont la plupart du temps conservé le « a » (si l'on fait abstraction de la vélarisation que nous venons de signaler). On doit simplement noter une percée des formes françaises en « é » le long de la Saône ; le Mâconnais, région de passage, est beaucoup plus sensible aux influences extérieures et les formes primitives ont disparu ; en revanche, on doit remarquer que, sur l'autre rive, la Bresse, davantage fermée aux influences françaises, a conservé les formes locales. On sait aussi que le Charolais où « chanté » est aujourd'hui *tsâté* avait naguère *tsâtá* ; c'est du moins ce qu'affirment de nombreux témoins. On peut donc voir que la forme méridionale a sensiblement reculé au cours du dernier siècle ; dans ces conditions, il est intéressant de noter que certains patois nettement bourguignons ont encore aujourd'hui des formes en *à* (en particulier dans les infinitifs et les participes passés). Nous avons noté ces formes dans quelques communes situées entre Beaune et Autun (Bouze, Meloisey, Dracy-lès-Couches, Saint-Sernin-du-Plain) ; ces points ne forment pas une aire continue ; ainsi, à Dracy-lès-Couches (canton de Couches-les-Mines), nous aurons : *i va tunà* (il va tonner) ; *suflà* (souffler) ; *jàlà* (geler) ; *sàklà* (sarcler) ; *du blà* (du blé), etc., à côté de *mijé* (manger) et de *tiré* (tirer-traire) ; il n'est pas nécessaire de penser que nous avons là obligatoirement des formes franco-provençales ; en Bourgogne, nous avons deux catégories d'infinitifs issues de -ARE : une série en *è* (type CANTARE) et une série en *é* (type à palatale, MANDUCARE). On peut penser que le *à* de cette petite zone n'est qu'une variante phonétique de *è* ; si la plupart des dialectes actuels ont *è*, certains parlers plus isolés ont encore *à* ; en dehors de la petite zone que nous avons signalée, on trouve des traces de cette évolution secondaire en Haute-Marne (dans cette région, les formes en *à* ne semblent pas être réparties sur une aire continue) et surtout en Franche-Comté ; on peut penser que nous avons là une évolution secondaire qui n'a pu atteindre son plein développement dans les environs de Dijon et de Chalon, mais qui s'est manifestée dans les zones plus conservatrices, de part et d'autre de la vallée de la Saône. Mais si l'évolution est très différente de ce qu'elle a été en franco-provençal, il faut reconnaître que l'existence de telles formes ne simplifie pas les problèmes des limites dialectales.

f) Absence d'épenthèses :

Ici, nous avons un trait qui oppose provençal et franco-provençal ; en franco-provençal, les épenthèses en *d* dans des formes comme « cendre »

sont générales et la situation n'est pas différente de la situation française ; en revanche, en provençal, nous trouvons des absences d'épenthèses, ce sera le cas de « cenre », « molre ». Ici, paradoxalement, le bourguignon sera plus proche du provençal que du franco-provençal ; on peut d'ailleurs noter que la Bourgogne du Sud, bien que très bourguignonne pour les autres traits, a la plupart du temps une situation comparable à celle du franco-provençal ; dans les environs de Chalon, nous ne trouvons aucun exemple d'absence d'épenthèse, malgré une bonne conservation des patois ; la seule exception est *vârdi* (vendredi) qui peut s'expliquer par la dissimilation des *d* ; en revanche, la Côte-d'Or ignore généralement l'épenthèse en *d* : *mur* pour « moudre », *sâr* pour « cendre », etc. Nous avons ici l'extrémité d'une aire qui s'étend jusqu'à la Picardie et qui n'a rien de commun avec l'aire provençale ; en revanche, il est beaucoup plus intéressant de retenir la situation de la Bourgogne du Sud : on peut penser que la présence d'épenthèses en *d* n'est pas due à une influence récente du français, mais plutôt à la trace du franco-provençal.

g) Traitement de QU intervocalique : dans le traitement de ce groupe, le provençal et le franco-provençal ont des points communs : l'élément vélaire se maintient en se sonorisant, d'où une évolution comme AQUA/aigue. Or, c'est à ce groupe méridional qu'il faut rattacher le bourguignon ; il est naturellement très difficile de trouver un dialecte où tous les exemples soient représentés ; mais les faits sont suffisamment nombreux pour qu'il n'y ait aucun doute ; nous verrons deux faits en particulier : AQUA : aujourd'hui, nous avons la forme récente *yâ* (Dijon), *è* (Auxois) ou *yó* (un peu partout) ; mais cette forme qui apparaît déjà au XIV^e siècle (les textes de Montbard, à l'ouest de la région, sont les premiers où la forme moderne apparaisse régulièrement) n'est pas la forme primitive qui était « aigue » ; aujourd'hui « aigue » n'est plus employé que dans les zones franco-provençales, mais la ligne *yó/èg* est une ligne de francisation ; au nord de cette ligne, on trouve encore des dérivés : *ágèy* (évier, dans les environs de Dijon) ; *ègör* (inondation, dans les environs de Chalon) ; et « Aigue » est bien représenté un peu partout en toponymie, dans toutes les parties de la Bourgogne. *SEQUERE est un cas identique ; on trouve aujourd'hui encore des formes en *g* dans les environs de Dijon : *sèygre* ou *sæygre* ; dans le Morvan : *sögre* et dans le Charolais : *sigre* ou *eigre* ; paradoxalement, les zones franco-provençales n'ont plus que des formes en *v* ; mais les lignes actuelles *v/g* ne sont que des limites de francisation. On peut noter que ces formes modernes que nous avons pu entendre il n'y

a pas très longtemps sont étrangement proches des formes provençales (« segre »).

C'est à ce traitement qu'il nous faut rattacher les évolutions de C latin devant R qui, dans les parlers bourguignons, comme dans les dialectes du Sud, connaît une simple sonorisation. Comme pour les traits anciens, nous n'avons pas une longue série ; on peut toutefois signaler le nom de la commune de Foncegrive (environs de Selongey, Côte-d'Or) qui est bien, comme l'affirme P. Lebel (cf. *Principes et Méthodes d'Hydronymie française*) une *FONS SACRIVA et non « la Fontaine aux Grives », comme le prétendent les auteurs du *Dictionnaire des Noms de Lieux de France* ; ce traitement phonétique qui n'aurait pas surpris les toponymistes s'ils l'avaient rencontré dans une zone de langue d'oc, a pu surprendre dans un parler d'oïl. On peut signaler également le lieu-dit « Saigrive » (commune de Francheville, canton de Saint-Seine-l'Abbaye, Côte-d'Or) qui représente l'adjectif seul SACRIVA.

h) « Étrouble » : On considère généralement comme franco-provençal le développement de « r » dans des formes de type STIPULA ; on pensera par exemple au nom du village d'Étroubles au Val d'Aoste ; (cf. également P. Gardette, *op. cit.*, p. 146) ; or on peut noter que le nord-est de la Bourgogne connaît des traits de ce genre ; en Haute-Marne et dans certains cantons de Côte-d'Or, « étrouble » (éteule) est la forme la plus courante ; on notera également des « Etrables » (STABULA) en toponymie. Certes, nous avons des exemples moins nombreux qu'en franco-provençal (en Bresse, nous avons noté six cas de « r »), mais il n'est pas interdit de penser que la liste a été autrefois plus importante ; seule la forme la plus résistante à la rancisation a été conservée dans ces parlers ; Mgr Gardette a pu noter également dans une région très différente de la nôtre que « étrouble » avait l'aire la plus étendue (dans le sud du Forez) ; l'extension actuelle de cette forme en « r » n'a rien d'étonnant : nos témoins ignorent la plupart du temps le français « éteule ».

i) Passage de « l » à « r » devant labiale. Nous avons là également un trait souvent considéré comme franco-provençal et qui apparaît aussi dans les parlers provençaux des Alpes (Nice). En Bourgogne, nous trouvons des évolutions de ce genre ; nous négligerons le cas de « almanach » qui présente des formes souvent fantaisistes ; on peut noter au nord-est de Dijon les formes de « aubépin » qui est « arbépin » comme en franco-provençal. C'est la toponymie qui nous donnera les meilleurs exemples ; au sud-ouest de la Côte-d'Or, nous avons ALBUCA (selon le *FEW*, forme celtique désignant le

terrain argileux) qui devient « aubue », alors qu'au nord-est, nous avons « herbue » (le « h » — très répandu dans les graphies — représente l'influence de « herbe ») ; nous avons dans la même région des « charmes » (friches) qui s'opposent aux « chaumes » du sud-ouest (de *CALMIS, mot généralement considéré comme pré-latin et même pré-celtique). Nous avons également des « Verpillères » (de VULPES) ; on peut noter dans le Châtillonnais un lieu-dit « Barmont » qui n'est sans doute qu'un « Belmont » et on pensera que dans le département de la Loire le nom local du bourg de Belmont est aussi *bàrmô*.

Pour ces deux derniers problèmes, nous pouvons voir que c'est le nord de la Bourgogne qui est le plus proche de l'état franco-provençal ; certes les séries sont moins étendues que dans la région lyonnaise ou en Bresse, mais les exemples sont suffisants ; en toponymie, on peut noter que souvent les étymologistes qui n'ont pas hésité à rattacher à Albigny les « Arbigny » de la région franco-provençale ont dû créer un thème en *ARB- pour expliquer les formes analogues de la Bourgogne orientale ou de la Champagne du Sud.

B) TRAITS LEXICAUX.

Il serait impossible d'étudier ici tous les traits lexicaux importants ; toutefois, nous noterons certains traits qui sont utilisés parfois comme des critères de limites dialectales.

a) Traits anciens :

« Battre la faux » : le franco-provençal emploie des formes issues de *INCAPPULARE (selon Mgr Gardette) ; il est intéressant de noter que ce type remonte bien au-delà de la zone franco-provençale ; on trouve *âeèpyè* dans les environs d'Autun et dans le sud-ouest de la Côte-d'Or. Dans l'Auxois (environs de Sombernon), on entend même *eèpyé* (battre le chanvre) qui est peut-être apparenté au premier.

« Aulne » : le terme méridional issu du celtique *VERNO remonte très loin vers le Nord puisque toute la Côte-d'Or a « verne » (ce mot est très vivant et on ignore même souvent le nom français).

« Cendre » : l'emploi de FLOS avec le sens de « cendre » semble nettement limité à la région franco-provençale ; on peut constater par exemple, d'après les cartes de l'ALMC, que les dérivés de FLOS ne se trouvent que dans le nord-est du Massif central (Ardèche et nord de la Haute-Loire — cf. par exemple ALMC 778) ; aujourd'hui, on peut noter FLOS en Mâconnais (très

archaïque) et en Bresse ; toutefois, la Côte-d'Or a gardé encore très vivant un dérivé FLOR-ARIU (dijonnais *fyörèy*) qui désigne le drap à cendre employé pour les anciennes lessives ; le Charolais a un autre dérivé *la cœrtir* qui désigne le grand cendrier.

« Courtilière » : on considère comme franco-provençal le mot « darbon » (sans doute d'origine celtique) qui désigne la taupe (c'est ce type que nous avons encore en Bresse) ; toutefois, dans les environs de Dijon et dans la partie côte-d'orientale de la plaine de la Saône, on trouve *durbô* qui désigne la courtilière, animal souvent comparé à la taupe. (Cf. l'expression « taupe-grillon ».)

« Houx » : le type méridional *ACRIFOLIUM recouvre toute la Saône-et-Loire (sauf les environs de Givry où le français « houx » s'est introduit) ; mais on le trouve également dans le sud de la Côte-d'Or : à Vitteaux, nous avons *de l'edyörö*.

« Porc » : le type lyonnais « caillon » ne se rencontre qu'en Bresse (au sud de Louhans) et en quelques points du Mâconnais. Toutefois, la forme simple « gaille » a une aire beaucoup plus vaste ; elle recouvre toute la Saône-et-Loire et, en Côte-d'Or, elle va jusqu'aux confins de la Haute-Marne ; nos témoins de ce département connaissent tous ce mot, mais le considèrent comme « côte-d'orien » ; à Bligny-le-Sec (canton de Saint-Seine-l'Abbaye), nous avons entendu *i grô kwày* (personnage sot et lourd). L'alternance *g/k* à l'initiale n'est pas surprenante ; ainsi, à côté de *ku* (de *COTE), on entend parfois *gu*.

« Poule » : le type franco-provençal le plus courant est « polaille ». Or, nous retrouvons ce type dans le sud de la Côte-d'Or (Arnay-le-Duc) ; dans un patois (Bessey-en-Chaume ; environs de Bligny-sur-Ouche), « polaille » a même conservé son sens primitif et est encore un collectif synonyme exact de « volaille » ; comme dans la plupart des autres parlers, « geline » est la forme ancienne de la région ; « geline » est bien attesté par les textes médiévaux et même par quelques parlers conservateurs (environs de Grancey-le-Château).

L'aire « polaille » qui recouvre aujourd'hui le Morvan et les environs d'Arnay semble s'être détachée de l'aire principale franco-provençale ; un réseau d'enquêtes très dense montre que « poule » s'est introduit dans le bassin minier (le Creusot) et dans la dépression Dheune-Bourbince ; mais la scission est sans doute récente ; nous avons là une butte-témoin en cours de formation. (Cf. P. Gardette, « Apport des anciens textes romans non littéraires à la connaissance de la langue du Moyen-Age », *RLiR* 1962.)

b) Emprunts récents :

Comme la plupart des dialectes, le bourguignon va chercher les termes dont il a besoin en français ; toutefois, à côté de l'emprunt « normal » Nord-Sud, il existe un emprunt Sud-Nord dont nous pouvons signaler quelques cas :

« A l'abade » : cette expression qui signifie « en liberté » (les vaches sont à l'abade) est encore très vivante dans les environs de Chalon. Il faut sans doute y voir un dérivé de *BATARE, avec le suffixe méridional « -ade ».

« Cambillot » : dans ce mot qui désigne çà et là en Auxois le bâton-entrave, il est permis de voir un dérivé du provençal « camba », la jambe ;

« Campiron » : « récipient pour porter la soupe aux travailleurs des champs » ; nous ne l'avons entendu qu'une seule fois (à Soissons, canton de Pontailler-sur-Saône, Côte-d'Or) ; les habitants des autres villages connaissent ce mot, mais considèrent qu'il est typique du parler « ridicule » de leurs voisins. On peut penser qu'il s'agit d'un dérivé du provençal « camp ». En tout cas, pour ces deux dernières formes, nous avons des formations curieuses : la langue va chercher un thème étranger pour former des noms d'objet.

« Cadole » : « baraque dans les vignes » ; (de CATABOLOS) ; il s'agit d'une forme d'origine grecque passée en bourguignon par l'intermédiaire du provençal ; ce mot est encore très vivant dans tout le vignoble à l'ouest de la Saône ; en Bresse, on ne connaît pas ce mot ; mais il a certainement existé, comme le montre la toponymie.

« Pastonade » : on pensera bien sûr au provençal « pastenarga » en voyant ce nom de la carotte qui recouvre aujourd'hui le Charolais, le Mâconnais et le sud du Chalonnais ; sa répartition géographique laisserait penser qu'il a pénétré en Bourgogne par la vallée de la Loire ; le terme français « panais » existe bien ici, mais il n'est pas disponible puisqu'il désigne le « maïs » ; aujourd'hui, le nom du maïs est « troki » ; mais on entend encore *pènö* en quelques points du sud de la Saône-et-Loire et les dérivés « panouille » (épi) et « panichet » (paille) sont encore très vivants partout.

c) Quatre buttes : pour étudier les rapports entre le vocabulaire bourguignon et le vocabulaire franco-provençal, nous allons étudier quatre problèmes qui nous semblent caractéristiques :

« Courtil » : aujourd'hui, ce nom du jardin n'existe plus qu'à l'est de la Bresse (*ô ktyi*) ; toutefois, on peut le retrouver en quelques points isolés : à Montbellet (canton de Lugny), à l'ouest de la Saône, on entend encore

kurti ; mais la toponymie laisse penser que l'extension de ce type a été plus importante vers l'Ouest ; quatre communes (deux en Saône-et-Loire et deux en Côte-d'Or) portent ce nom (Curtil) ; d'autre part, on retrouve bien à l'ouest de la zone actuelle une petite aire « cortil » qui recouvre le Morvan, l'Autunois et le sud de l'Auxois ; on peut donc penser que la zone « cortil » a été autrefois unique.

« Lait » : dans les parlers actuels de Bourgogne, on ne trouve plus que *lè* ; toutefois, à l'est de la Bresse et dans quelques points de la plaine de la Saône, on entend le diminutif *lèsé* (de *LACTICELLU) ; mais un réseau d'enquêtes très dense nous montre que quelques points ont conservé encore ce type ; nous trouvons une petite tache entre Verdun-sur-le-Doubs et Beaune ; nous en retrouvons une seconde dans les villages de l'Arrière-Côte (un peu à l'ouest de Nuits-Saint-Georges et de Gevrey-Chambertin). Il est donc légitimement permis de penser que l'aire de LACTICELLU était autrefois plus étendue et que « lait » est récent. (La forme locale aurait dû être **lá*, que nous n'avons jamais entendue.)

« Moyeu » : en Bresse et en Mâconnais, on entend encore « botain » (d'origine celtique selon le *FEW*) ; ce type est donc bien réparti dans la zone franco-provençale ; mais une enquête à l'ouest de cette zone montre que « botain » a été bien conservé dans le Morvan et dans l'Auxois. Malheureusement, il s'agit là d'une forme non productive en toponymie et nous n'avons actuellement aucun indice qui nous permette de combler les hiatus entre les deux aires.

« Semer » : en franco-provençal du Sud, nous avons pour « semer » un type d'origine germanique *váyi* ; ce type ne se rencontre d'ailleurs pas dans la partie franco-provençale de la Saône-et-Loire ; mais, dans les textes médiévaux (cf. B. Prost, *Inventaires mobiliers et extraits des comptes des ducs de la maison de Valois*, Paris, 1902), nous trouvons : « I journaul de terre, gaignie de pois » ; « gaignié à orge » ; « gaignié de froment » ; on peut remarquer que cette forme apparaît uniquement dans les textes de l'Auxois et de Villaines (environs de Baigneux) ; elles sont donc nettement localisées dans le nord-ouest de la Côte-d'Or ; jusqu'ici, nous n'avons jamais noté dans la langue de traces de « gagner » ; mais on peut penser que l'aire actuelle « franco-provençale » a été plus étendue, comme le montrent ces textes du XIV^e siècle.

Nous pourrions multiplier les exemples de ces buttes ; on peut voir qu'une partie du vocabulaire franco-provençal a eu une extension beaucoup plus importante qu'aujourd'hui vers le Nord et l'Ouest.

C) UN TRAIT MORPHOLOGIQUE.

On oppose souvent la construction provençale « siéu esta » au français « j'ai été » ; dans les régions franco-provençales que nous avons explorées, nous n'avons noté que des constructions analogues à la construction française ; les seules variations possibles sont d'ordre phonétique. Mais on peut penser que l'introduction de formes périphrastiques est ici récente et que la forme de parfait la plus courante était le passé simple ; ce passé simple est aujourd'hui en régression ; toutefois, dans chaque cas où nous avons pu encore le noter, que ce soit dans les zones purement bourguignonnes de Côte-d'Or ou dans les zones franco-provençales, nous avons noté des formes en « i » ; sur ce point, le bourguignon se rattache à l'ancien provençal et à de nombreux parlers franco-provençaux. (Cf. par exemple P. Gardette, *Études de Géographie morphologique sur les patois du Forez*, p. 73.)

En Bourgogne, nous avons deux zones où l'on peut observer des traits de ce genre ; nous avons d'abord une vaste zone qui comprend le Morvan, une partie du département de la Nièvre, l'Auxois et l'Autunois ; la seconde zone s'étend sur le nord-est de la Côte-d'Or et se prolonge sur les départements voisins de la Haute-Marne et de la Haute-Saône. Mais on peut raisonnablement penser que ces zones ont été unies autrefois (elles sont séparées au nord de Dijon dans une région de passage où les patois ne sont pas très vivants) ; d'autre part, l'extension de ces zones était sans doute plus forte ; à Chalon, par exemple, nous avons aujourd'hui une situation semblable à celle du français ; or, au ^{xiv}^e siècle (cf. Prost, *op. cit.*), nous trouvons à Chalon des expressions comme « sont ehues vendues » (ont été vendues) qui sont semblables aux expressions employées aujourd'hui dans le Morvan et ses confins.

Ces zones où l'emploi des auxiliaires est différent de l'emploi français présentent les faits suivants : dans certaines régions comme le Beaunois ou les environs de Givry, on entend couramment des expressions comme « je suis été malade » ; mais nous sommes ici dans des régions où la francisation est assez forte ; apparemment, nous aurions une construction exactement parallèle à la construction provençale ; mais l'étude des autres zones plus conservatrices va nous montrer qu'il n'en est rien.

a) Dans le Morvan, on entendra :

i sō^z ö mèlèd (j'ai été malade).

y'ê^z ö dá su (j'ai eu des sous).

Cette construction se retrouve à l'est de la Côte-d'Or ; à Soissons (canton de Pontailler), nous notons :

i sō èvu mèlèd (j'ai été malade).

y ó èvu dé su (j'ai eu des sous).

Nous pouvons voir qu'il s'agit là d'une situation plus complexe que la situation provençale ; nous avons une véritable confusion de « être » et de « avoir »¹.

b) Cette confusion des deux verbes se retrouve dans l'Auxois (environs de Vitteaux) :

i sō été mèlèd (j'ai été malade).

y'é été dé su (j'ai eu des sous).

Nous pouvons donc voir que les patois de ces zones ont tantôt éliminé le participe passé de « être », tantôt celui de « avoir » pour ne conserver qu'une seule de ces deux formes. Dans la situation moderne, *été* ou *èvu* fonctionne comme un véritable morphème de parfait (ou d'aoriste de discours pour reprendre une expression de Benvéniste) alors que l'auxiliaire conjugué devient l'élément signifiant.

Dans ces conditions, il faut donc nous garder de considérer comme « provençales » certaines constructions ; *i sō été mèlèd* de l'Auxois doit être replacé dans le cadre plus général de la confusion des participes de « être » et de « avoir » ; quant à la construction de Givry, elle représente déjà une semi-francisation ; il est évident que dans cette région, la construction primitive a été « je suis eu malade » (attesté par les patois voisins et par les textes anciens) ; le « je suis été malade » du français régional doit être considéré comme récent ; il ne s'agit pas d'une influence provençale, mais d'une tentative de francisation incomplète.

POUR CONCLURE.

De cette étude qui ne se veut pas exhaustive, nous pouvons retenir que les rapports entre les parlers bourguignons et les parlers du Sud peuvent être considérés sous trois aspects ; nous avons d'abord des traits communs accidentels : absence de diphtongaisons, absence d'épenthèses (ici, la pré-

1. Il n'est pas dans nos intentions d'expliquer ici le développement de ces constructions ; nous nous bornerons à en signaler la présence.

sence d'épenthèses dans les parlers de Saône-et-Loire est beaucoup plus importante dans la mesure où elle permet de les rattacher au franco-provençal que l'absence d'épenthèses dans les parlers de la Côte-d'Or qui ne permet nullement de les rattacher au provençal), construction « je suis été malade ». Nous avons ensuite des traits communs qui montrent que ce groupe de parlers a pu autrefois appartenir à un même groupe qui s'opposait au français. C'est le cas par exemple du traitement du groupe *ou*. Mais ces évolutions ne peuvent plus aujourd'hui former de longues séries et la langue ne sent plus les liens qui unissent « aigue » et « segre » ; nous avons là une série valable pour le linguiste et non pour l'utilisateur de la langue ; ces faits ne peuvent donc pas marquer profondément les parlers bourguignons. Enfin, nous avons quelques rares faits lexicaux qui montrent que l'influence du Sud a pu se manifester encore à notre époque. Le bourguignon n'est certes pas un provençal dégénéré ; mais on ne peut pas ne pas voir le recul constant depuis le Moyen Age des faits méridionaux devant les faits français ; on peut penser qu'ils étaient beaucoup plus nombreux pendant le premier millénaire. Mais, dans une étude comparative entre des groupes dialectaux, nous ne pouvons retenir que les faits qui présentent des aires continues avec les aires méridionales et nous devons éliminer les faits qui n'établissent qu'une parenté accidentelle.

Dijon.

Gérard TAVERDET.